

Grand Conseil Secrétariat général Pl. du Château 6 1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand

N° de tiré à part : 17-1017-012

Conseil

Déposé le : 29.08.13 Scanné le : Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat). Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois. Titre de l'interpellation Les enfants à haut potentiel sont-ils en danger à l'Ecole publique ? Texte déposé Le vendredi 25 août, la RTS consacrait un moment du » 19h30 » aux enfants dits à haut potentiel. Bien que les réticences, voire hélas quelquefois l'hostilité, de certains enseignants vis à vis de ces élèves soient un secret de polichinelle, nous avons été très surpris d'apprendre que l'école publique était soupçonnée de brimades et autres harcèlements, pouvant conduire à de graves dépressions, voire des tentatives de suicides (témoignages d'adultes et d'élèves). Nous posons au Conseil d'Etat les questions suivantes : 1.Ces brimades et ces harcèlements sont-ils connus ? Si oui, leurs auteurs ont-ils été reconnus et sanctionnés? 2. Pourquoi l'Ecole publique n'est-elle pas capable de trouver des solutions pour ces élèves ? est-ce par idéologie ? pour d'autres raisons ? 3.Que l'on en arrive à des tentatives de suicide alors même que des programmes cantonaux visent à prévenir celui-ci, est aussi paradoxal que grave : que propose le Conseil d'Etat ? Commentaire(s) Conclusions Ne souhaite pas développer Souhaite développer

Nom et prénom de l'auteur : Vuillemin Philippe,député	Signature:
Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :	Mullun Signature(s):

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin grandconseil@vd.ch